

Autorisation de conduite R489 (recyclage)

version 11/2021

Objectifs

- Être capable, conformément au référentiel de compétence R489 de la CNAMTS, d'appliquer sur le plan théorique et pratique, les règles de sécurité inhérentes aux chariots
- Corriger les mauvaises pratiques
- Appliquer les règles de sécurité pour la conduite des chariots automoteurs à conducteur porté
- Maîtriser la conduite des chariots de manutention automoteur à conducteur porté d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R489 (CNAMTS)

Objectif(s) pédagogique(s)

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Conduire le ou les chariot(s) de manutention en toute sécurité conformément aux dispositions de la recommandation 489

Validation des acquis

Les acquis sont évalués en continu et en fin de formation afin de pouvoir délivrer une attestation de formation Un questionnaire à 3 mois est proposé pour mesurer les acquis et leur pérennité.

Qualité du ou des formateurs

Formateur(s) expérimenté(s) et spécialisé(s) formations Sécurité au Travail (SST, INCENDIE, CONDUITE DES ENGIN DE MANUTENTION ET DE LEVAGE DE CHARGE, HABILITATION ELECTRIQUE OPERATIONS D'ORDRE NON ELECTRIQUE) et possédant une expérience significative dans ces domaines.

Moyen pédagogique

- Formation en présentiel
- Engins mis à disposition par votre entreprise
- Les stagiaires devront avoir leurs propres EPI: chaussures de sécurité, casque.

Organisation et suivi de l'action

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur

Sanctions de la formation

- Attestation individuelle de formation - Certificat de réalisation
- Autorisation de conduite pré remplie pour la ou les catégories d'engins

Groupe :

4 à 8 personnes

Durée :

7 heures

Public :

Conducteur/conductrice avec expérience et/ou disposant d'une autorisation de conduite R489 dont la date de validité expire

Pré requis :

- Avoir 18 ans révolus, être apte médicalement à la conduite
- Maîtrise oral et écrite de la langue française
- Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle pour effectuer les travaux pratiques de la formation

À fournir :

Livret

Lieu :

Inter : Dans nos salles à Vannes
Intra : Dans vos locaux

Modalité :

Présentiel

Type :

Renouvellement

Tarif :

Inter : 0.00 €

Intra : nous consulter

Accessibilité :

Selon les modalités d'accès de vos locaux

Passerelles et équivalences :

N/A

Référent pédagogique :

02 97 61 45 78

Délai d'accès :

La durée estimée entre la validation du projet par le commanditaire et le début de la prestation sera précisée en amont dans l'offre commerciale.

Taux de réussite des stagiaires :

NC % en 2020

*****Taux de satisfaction :**

98 % selon les évaluations à chaud en 2020.



Programme

Accueil, présentation et tour de table

- ° Connaissance de la réglementation R489
- ° Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur..).
- ° Connaître la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
- ° Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- ° Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- ° Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
- ° Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
- ° Savoir exploiter les chariots de manutention à conducteur porté (identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
- ° Connaître et effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
- ° Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot.
- ° Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite et de chargement du chariot de manutention à conducteur porté, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.
- ° Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

Le(s) test(s) pratique(s) s'effectue(nt) par le formateur selon une grille d'évaluation déterminée

Bilan de la formation

- ° Corrigé du test et résultats
- ° Bilan général de la formation
- ° Questionnaire de satisfaction
- ° Evaluation du formateur à la conduite en sécurité